



Extrait de résolution

Procès-verbal de la session ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Colombier, tenue mardi le 8 décembre 2020 à 19h00 à la salle Narcisse Tremblay, sous la présidence de son honneur la mairesse madame Marie-France Imbeault.

Sont présents :

Dalilas Tremblay	Conseillère siège	#1
Caroline Tremblay	Conseillère siège	#2
David Dumont	Conseiller siège	#3
Sylvie Laprise	Conseillère siège	#5
Alain Gauthier	Conseiller siège	#6

Était absente :

Nicole Dessureault	Conseillère siège	#4
--------------------	-------------------	----

Assistait également à la session :

Milaine Charron	Directrice générale, secrétaire-trésorière
-----------------	--

2020-12-08-179

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

- ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;
- ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est la plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;
- ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'un politique d'intervention en matière de violence conjugale ;
- ATTENDU QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;





Extrait de résolution

- ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;
- ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;
- IL EST PAR CONSÉQUENT,
- Proposé par : David Dumont
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS,
- QUE la municipalité de Colombier donne son appui à l'effort du Regroupement des maisons pour femme victime de violence et de ses maisons membres pour sensibiliser la population ;
- QUE le conseil proclame la municipalité de Colombier, municipalité alliée contre la violence conjugale

Donné à Colombier ce 9^{ème} jour de décembre 2020

Milaine Charron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

